

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 1
Votants : 10

812

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 18 mai 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline
Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle
Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN
Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

536- DEVIS TRAVAUX CIMETIERE

Après avoir étudié les devis présentés et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis de la SAS SERRAULT JARDINS
(Végétalisation de l'ancien cimetière) pour la somme de 3 057,00 € HT soit 3 668.40 € TTC
- D'accepter le devis de la SAS ANEMONE SIBOTTIER
(redorure noms sur monument aux morts) pour la somme de 1 990,00 € net de taxes
- Autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ces marchés.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 27 mai 2024

Certifié exécutoire le 27 mai 2024